AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0489
FR0011980077-FS0244

21 avril 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ASK

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 avril 2015, complété par un courrier reçu le 21 avril 2015, la société Cosette International Limited Corporation[1] (P. O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 avril 2015, les seuils de 15% des droits de vote et 10% et 5% du capital et des droits de vote de la ASK et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la liquidation de la société Cosette International Limited et de la distribution de ses actions à ses actionnaires, dont aucun ne détient post distribution une participation supérieure à 5% du capital et des droits de vote de la société ASK.

[1] Société dirigée par M. Douglas Fletcher.